



SMBAA
Syndicat Mixte du Bassin de
L'Authion et de ses Affluents

LIFE REVERS'EAU - ACTION C19B

Séance plénière

LIFE19B IPE/FR/000007 REVERS'EAU

COMPTE RENDU DES PRINCIPAUX ÉCHANGES

Mercredi 28 janvier 2025

18h30 – 21H30

Salle Communale de Mouliherne

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents

1 Boulevard du Rempart 49250 Beaufort-en-Anjou

Contacts :

Théo CARLUCCI, Animateur de la reconquête de la ressource en eau, SMBAA

Morgane COIQUIL, Cheffe de Projet, helixeo

Yvonnick Favreau Chef de projet, Hydro Concept

Auriane LEYMARIE, Animatrice du SAGE Authion, SMBAA

Ralph CLARKE, Coordinateur pôle milieux aquatiques et biodiversité, SMBAA





L'ordre du jour du groupe de travail était le suivant :

1. **Rappels sur la démarche**
2. **L'équipe d'intervention**
3. **Vision synthétique du déroulé et du calendrier**
4. **Synthèse du diagnostic**
5. **Prochaines étapes**



La présentation est consultable à partir du lien suivant :
<https://www.sage-authion.fr/nos-actions/life-riverolle/>

Préambule

Accueil des participants.

Jeannick CANTIN introduit la réunion et laisse la parole à Morgane COIQUIL (helixeo)

1 Rappel sur la démarche

Morgane COIQUIL rappelle la démarche et la question stratégique globale :

Conditions et moyens d'une gestion durable de l'eau sur le bassin de la Riverolle :
quel projet pour le territoire ?

L'objectif de la réunion est de faire part du diagnostic partagé aux personnes présentes. Pour rappel, un diagnostic partagé est la combinaison de l'audit ayant recensé les perceptions émanant des habitants/acteurs du territoire et de l'expertise technique sur les milieux aquatiques, la ressource en eau et son comportement sur le territoire. Ce diagnostic partagé, d'un commun accord sur son contenu, constitue la base de travail pour la suite des opérations.

Il est essentiel que le contenu de ce diagnostic soit compris et connu de tous les participants afin d'en créer une base commune.

2 L'équipe d'intervention

L'équipe d'intervention est présentée brièvement.

3 Vision synthétique du déroulé et du calendrier



Cette séance plénière clos la phase 1 du projet.

4 Synthèse du diagnostic partagé

4.1 Dynamique territoriale

Morgane COIQUIL présente un extrait des résultats de l'audit patrimonial qui permet à chacun d'appréhender l'ensemble des dimensions en jeu dans le cadre de la réflexion sur la gestion durable de l'eau sur le bassin versant de la Riverolle.

Morgane COIQUIL reprend également les conclusions de l'équipe d'audit.

Ces éléments ont déjà été présentés sur les réunions précédentes mais cela permet aux nouvelles personnes présentes d'en prendre connaissance et de s'assurer du partage de cette vision globale.

4.2 Allier votre vision au diagnostic technique

Yvonnick FAVREAU présente ensuite les éléments croisés entre la vision des personnes rencontrées dans le cadre de l'audit patrimonial et ce qui ressort du diagnostic technique. Il reprend les différents points et questions qui ont pu ressortir des audits et des groupes de travail pour les mettre en exergue et apporter des éléments de réponse face à ces questionnements. Yvonnick FAVREAU rappelle que la vision apportée ne porte pas de jugement de valeur sur les problématiques remontées. Cette mise en parallèle vise à éclairer les situations avec les données complémentaires à disposition. Yvonnick FAVREAU détaille ainsi les problématiques selon quatre grandes thématiques : Milieux aquatique, ressources en eau, usages de l'eau sur le territoire et gestion de l'eau.

Pierre BOLMONT demande la superficie que représente les zones représentées en rouge/orange (zones de plus haute altitude) (diapo 38).

- Yvonnick FAVREAU ne sait pas dans l'immédiat mais la reprise des données permet de chiffrer cela à 80% du bassin pour 2 253 ha environ.

Jean-Philippe POUSSIN ajoute que vers Auverse selon lui, il y a déjà environ 6 ruisseaux qui se jettent dans la Riverolle.

- Yvonnick FAVREAU confirme et ajoute que certains linéaires des cours d'eau sont intermittents et voient leur intermittence de plus en plus longues ce qui comporte un risque pour les organismes que ces cours d'eau abritent.

Pierre BOLMONT complète sa question en demandant si finalement, l'ensemble de l'eau qui tombe sur les parties rouge/orange (des diapos 38 et 42) finit par arriver à Mouliherne.

- Yvonnick FAVREAU répond qu'effectivement, l'eau qui y tombe peut finir par passer à Mouliherne mais une partie de cette eau peut aussi s'infiltrer ou être bloquée par des infrastructures (barrage, haie, fossé, plan d'eau, etc.). Certaines zones comme les zones humides ou tourbières stockent de l'eau et ralentissent le cheminement de l'eau en aval.
- Pierre BOLMONT réagit et questionne Yvonnick en demandant si finalement ces zones sont primordiales pour la ressource. Yvonnick valide ses propos et reprend l'exemple de la tourbière du bassin versant en expliquant qu'elle joue un rôle essentiel pour la Riverolle car elle permet une régulation de l'eau autant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Jean-Philippe POUSSIN intervient pour dire que selon lui, la disparition des truites dans la rivière est due à la pression des hérons et de leur protection.

- Yvonnick FAVREAU nuance les propos en ajoutant que, les hérons et les cormorans sont effectivement des espèces qui se nourrissent de poissons, en revanche, dans le passé, il y avait plus de poissons qu'aujourd'hui. De fait, le nombre restreint de poissons lié aux conditions d'habitabilité moins favorables que par le passé réduisent l'effectif total de poissons et donc augmentent la pression.

Pierre BOLMONT ajoute à la réflexion, la question de la qualité de la nourriture que les poissons vont trouver. Si cette dernière est de moins en moins bonne cela atteint l'effectif total de poisson et joue un rôle sur sa diminution.

- Yvonnick FAVREAU répond qu'effectivement, c'est une question de réseau trophique (chaîne alimentaire).

Caroline DE GENEVRAYE demande si la hauteur d'eau a un impact sur le milieu pour les poissons.

- Yvonnick FAVREAU répond en présentant la diapo 47 sur le débit qu'effectivement, le débit minimum biologique (DMB) qui est une valeur théorique adaptée à chaque milieu précisant

le débit minimum nécessaire au maintien d'une vie aquatique est au-dessus du débit réel mesuré sur la période estivale, voire sur une période rallongée mai-septembre.

- Caroline DE GENEVRAYE interpelle Ralph CLARKE car elle trouve que chez elle l'eau est très basse toute l'année à la suite des travaux réalisés et questionne donc sur le débit associé.
- Ralph CLARKE répond qu'effectivement, avant on regardait surtout la hauteur d'eau en dépit du débit. Aujourd'hui, on favorise le débit mais en alternant les vitesses d'eau entre les mouilles et les radiers. Cela ramène à une diversité d'habitats déjà naturellement présente sans l'action de l'homme. Les travaux visent à rétablir ce type de système.
- Pierre BOLMONT rappelle qu'il est aussi important de parler du taux d'oxygène dans l'eau.
- Yvonnick FAVREAU valide l'intervention et explique que les « radiers » créés par les travaux permettent une oxygénation de l'eau.

Jean-Philippe POUSSIN évoque le fait que les anguilles ne remontent plus les cours d'eau. Cependant Ralph CLARKE indique que les pêches de sauvegarde réalisées récemment montrent le contraire.

Joël PAYE demande si les chutes des barrages oxygènent l'eau.

- Yvonnick FAVREAU répond que oui dans l'immédiat mais en réalité, le barrage fait stagner de l'eau juste en amont ce qui fait chuter drastiquement le taux d'oxygène par la même occasion donc l'effet s'annule. Joël PAYE assure ensuite qu'il voit de nombreux poissons en dessous de la chute d'eau à côté de chez lui. Yvonnick FAVREAU explique que c'est normal car ce sont des zones d'attrait pour les poissons. Ralph CLARK confirme mais ajoute que les poissons se retrouvent à ces endroits car ils n'ont pas de pareilles conditions ailleurs dans le cours d'eau et donc viennent survivre dans ces zones.

Yvonnick FAVREAU montre ensuite que l'eau sur la Riverolle vient de plus loin que le seul territoire (en évoquant notamment les relations entre la Riverolle et les nappes souterraines) et rappelle l'importance de la notion de solidarité amont aval.

- Sur le fonctionnement nappe-rivière, Jean-Philippe POUSSIN explique qu'il y a une latence entre le moment où l'eau arrive par ruissellement et s'infiltre dans la nappe.
- Yvonnick FAVREAU valide et complète en disant que la porosité des sols joue un rôle crucial dans l'infiltration.
- Jean-Philippe POUSSIN ajoute que dans le haut d'Auvergne, il y a « pas mal » d'enrouleurs qui viennent pomper l'eau et donc ajoutent une pression sur la ressource ce qui, selon lui, explique les assèchements sur cette zone. Selon lui également, il devrait y avoir davantage d'eau dans les années à venir à cause de l'effondrement de l'usine de Lasse. Il ajoute que lorsque les services de l'Etat ont creusé le fossé à côté de chez lui en 1975, cela a fait descendre le niveau d'eau dans son puits. Yvonnick FAVREAU explique que c'est un très bon exemple de la connexion nappe-rivière.

Yvonnick FAVREAU en vient à demander si dans l'ensemble le contenu est compris et convient aux personnes présentes. Pas de réaction, acquiescement général.

Morgane COIQUIL reprend la main pour parler de la thématique des usages de l'eau et la perception du territoire sur cette thématique.

Yvonnick FAVREAU reprend la parole pour présenter l'occupation du sol et des différents usages, précisant que la station d'épuration ne fait pas partie des usages économiques.

Yvonnick FAVREAU montre que l'on remarque une baisse globale des débits malgré la diminution des prélèvements. Laurent FERTE ajoute que c'est aussi car l'eau potable est mutualisée depuis que c'est une compétence de l'agglomération.

Michel BOURDIN souhaite revenir sur les financeurs. Il demande qui seront les partenaires qui accompagneront sur le financement des actions qui seront proposées. Ralph CLARKE répond que cela dépendra de la typologie d'actions mais globalement ce seront les financeurs publics, comme ceux déjà présents sur le projet (Agence de l'eau, Région, ...) ou alors des privés du territoire.

Yvonnick FAVREAU rappelle que l'objectif du projet est de faire émerger une dynamique du territoire, menée par les riverains, qui pourra s'appuyer sur diverses connaissances techniques.

Michel BOURDIN tient à souligner que les habitants de Mouliherne ont un atout car on a la rivière qui traverse le village et c'est un vrai plus.

5 Prochaines étapes

Morgane COIQUIL présente le calendrier des prochaines étapes et annonce les dates du prochain GT le 9 février matin à 9h30 et le 11 février soir à 18h30.

L'idée sera de choisir des problématiques pour avoir des axes de travail et commencer à réfléchir à des solutions et programmer des visites de terrain avant le GT d'après.

Michel BOURDIN rappelle que c'est un projet pilote qui est unique dans sa conception.

Yvonnick FAVREAU valide et ajoute que c'est une forme de test pour voir si ce type de projet est duplicable sur d'autres territoires.

Michel BOURDIN déplore le fait qu'il n'y ait pas assez de personne, selon lui il devrait y avoir une centaine de personnes ce soir.

- Yvonnick FAVREAU en profite pour rappeler que les nouvelles personnes sont les bienvenues et que les gens déjà investis peuvent aider à communiquer sur le projet en en discutant.
- Morgane COIQUIL ajoute que la connaissance technique n'est pas une condition *sine qua non* pour faire partie du projet. Ce qui est important c'est d'être là pour finalement choisir le futur.
- Chantal LAURENT trouve qu'inviter les habitants à participer au projet plutôt que d'imposer les actions *in fine* est une très bonne idée. Elle ne connaît qu'une petite partie de la Riverolle et demande à en connaître davantage. Elle est partante pour continuer mais se demande ce qu'elle peut apporter au projet.
- Morgane COIQUIL ajoute qu'il est important que chaque participant puisse en parler autour de soi car il n'y a pas de meilleure promotion que le bouche à oreille pour ce type de projet.

Michel BOURDIN demande qui accompagnera les participants sur les questions qu'ils se posent (techniques, réglementaires...). Yvonnick FAVREAU répond qu'ils seront guidés auprès des personnes référentes dans la mesure du possible.

Romain CANTIN demande si les groupes de travail travailleront sur une problématique seulement ou plusieurs à la fois en parallèle.

- Morgane COIQUIL répond que les séances à venir, les groupes de travail seront invités à réfléchir à l'ensemble du sujet. Les modalités restent à préciser pour les séances suivantes.
- Yvonnick FAVREAU ajoute qu'il est aussi possible de demander l'intervention de personnes ressources dans leurs domaines (exemple : Forestiers, DDT, etc.)
- Ralph CLARKE complète en évoquant l'arrivée prochaine de stagiaires au sein du syndicat qui travailleront sur les « chemins de l'eau » en milieu forestiers.

21h30 fin de réunion, un pot convivial est servi.